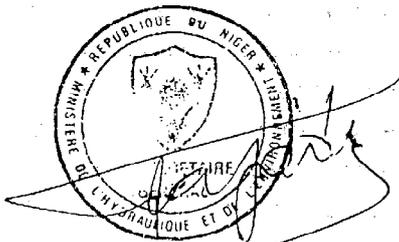


3. 協議議事録 (M/M)

THE MINUTES OF MEETING  
ON  
THE SCOPE OF THE WORK  
FOR  
THE STUDY FOR THE PLAN TO COMBAT  
DESERTIFICATION  
IN TILLABERY DEPARTMENT  
IN  
THE REPUBLIC OF NIGER  
AGREED UPON  
BETWEEN  
MINISTRY OF HYDRAULIC AND  
ENVIRONMENT  
AND  
JAPAN INTERNATIONAL COOPERATION  
AGENCY

NIAMEY, 11 JULY 1997



Mr. Na'jada IBRAHIM  
Secretary General  
Ministry of Hydraulic  
and Environment  
Republic of Niger

鶴丸雄二郎  
Mr. Yujiro TSURUMARU  
Leader,  
Preparatory Study Team,  
Japan International  
Cooperation Agency

In response to the request of the Government of the Republic of Niger (hereinafter referred to as "the GON"), the Government of Japan (hereinafter referred to as "the GOJ") decided to dispatch through Japan International Cooperation Agency (hereinafter referred to as "JICA", which is responsible for the implementation of technical cooperation programs of the GOJ, the preparatory study team (hereinafter referred to as "the Team"), headed by Mr. Yujiro Tsurumaru, to the Republic of Niger from 4th to 19th July so as to discuss and to exchange views on the Study for the Plan to Combat Desertification in Tillabery Department in the Republic of Niger (hereinafter referred to as "the Study") with the Ministry of Hydraulic and Environment (hereinafter referred to as "the MHE") and other government officials concerned with the implementation of the Study.

The MHE and the Team mutually agreed to the Scope of the Work of the Study.

The following minutes were prepared to confirm the main issues discussed and the matters agreed upon by both sides in connection.

1. Both sides understood that the Plan should be formulated and implemented with participation of local population.

2. Both sides agreed that the Plan would include prevention of further desertification and restoration of the degraded land in existing agricultural and pastoral areas in the Tillabery Department which exclude Niamey Urban Community.

3. For the smooth implementation of the Study, both sides agreed upon the need for a formulation of the Steering Committee, consisting of representatives of the concerned ministries and organizations. Permanent members of the Committee would be the MHE, the Ministry of Plan and Privatization, the Ministry of Agriculture and Pasture and the Ministry of Social Development, Population, Promotion of Woman and Protection of Child as well as the Japanese team to be dispatched for the Study (hereinafter referred to as "the Study Team").

4. The MHE will coordinate issues related to the counterpart personnel from the concerned ministries.

5. Both sides agreed that the Study Team would conduct the

Initial Environment Examination (IEE) on the priority projects identified through the Master Plan. The Study Team would further conduct the Environmental Impact Assessment (EIA), when found necessary as a result of the IEE, in accordance with the laws and regulations of the GON and the guidelines of JICA.

6. The GON expressed its difficulty in providing the necessary vehicle(s) to the Study Team and requested its arrangement by JICA. The Team promised to convey the request to the GOJ.

7. The MHE requested a training of the the counterpart personnel in Japan in areas related to the Study to promote an effective technology transfer. The Team promised to convey the request to the GOJ.

8. The GON agreed that all the reports produced by the Study would not be confidential.

9. As for VII-1-f of the Scope of the Work regarding permissions for entry into private properties or restricted areas, the laws and regulations in force in the Republic of Niger will be respected.

10. Provisional duration of the Study would be approximately seventeen months.

Annex

LIST OF PARTICIPANTS

Niger Side

The Ministry of Hydraulic and Environment

Mr. Najada Ibrahim	Sécretaire Général
Mr. Moussa Seini	Sécretaire Général Adjoint
Mr. Wata Issoufou	Directeur des Etudes, des Programmes et de l'Intégration Régionale
Mr. Laouan Saley	Service Equipements Ruraux, Directon du Génie Rural
Mr. Zabeirou Toudjani	Service de le Sylviculture et de la Restauration des Terres/DE
Mr. Souley Aboubacar	Directeur Adjoint de l'Environnement
Mr. Rouscoua Boubacar	Direction des Etudes, des Programmes et de l'Intégration Régionale

The Team

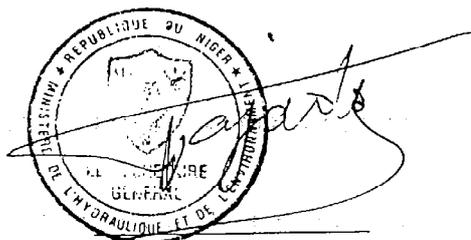
Preparatory Study Team

Mr. Yujiro Tsurumaru	Leader
Mr. Takakazu Wada	Member
Mr. Takanobu Nishimura	Member
Mr. Kozo Ito	Member
Mr. Yasuhei Ajiro	Member
Ms. Yasuyo Hirouchi	Member
Mr. Masao Matsubara	Member

ETENDUE DES TRAVAUX  
POUR  
L'ETUDE SUR LE PLAN DE LUTTE CONTRE LA  
DESERTIFICATION  
DANS LE DEPARTEMENT DE TILLABERY  
EN  
REPUBLIQUE DU NIGER

CONVENUE  
ENTRE  
LE MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE  
ET DE L'ENVIRONNEMENT  
ET  
L'AGENCE JAPONAISE  
DE COOPERATION INTERNATIONALE

Niamey, le 11 juillet 1997



M. Najada IBRAHIM  
Secrétaire Général du  
Ministère de l'Hydraulique  
et de l'Environnement  
République de Niger

鶴丸雄一郎  
M. Yujiro TSURUMARU  
Chef de l'Equipe  
de l'Etude Préparatoire,  
Agence Japonaise de  
Coopération Internationale

## I. INTRODUCTION

En réponse à la demande du Gouvernement de la République du Niger (ci-après appelé "GDN") le Gouvernement du Japon (ci-après appelé "GDJ") a décidé de procéder à l'Etude sur le plan de lutte contre la désertification dans le département de Tillabery (ci-après appelée "l'Etude") conformément aux lois et règlements en vigueur au Japon.

L'Agence Japonaise de Coopération Internationale (ci-après appelée "JICA"), l'agence officielle chargée de la mise en oeuvre des programmes de coopération technique du GDJ procédera à l'Etude en étroite collaboration avec les autorités du GDN concernées.

Le présent document définit l'étendue des travaux relatifs à l'Etude.

## II. OBJECTIF DE L'ETUDE

L'Etude a pour objectif :

1. de formuler un plan général pour la lutte contre la désertification dans le département de Tillabery par l'agriculture durable (y compris l'élevage) ainsi que le développement rural ;
2. de choisir le (s) projet (s) prioritaire (s) pour l'Etude détaillée ;
3. de procéder à l'étude détaillée du (des) projet (s) prioritaire (s) ; et
4. de procéder à un transfert de technologie vers le personnel du GDN par une formation technique effectuée pendant la réalisation de l'Etude.

## III. ZONE D'ETUDE

L'Etude sera effectuée dans la zone du département de Tillabery (voir annexe I).

## IV. ETENDUE DE L'ETUDE

Pour satisfaire les objectifs précités, l'Etude comprendra les points suivants :

Phase I : Formulation du plan général

1. Collecte et examen au Niger et dans la zone de l'Etude des données et informations pertinentes existantes comprenant :
  - a. économie nationale et caractéristiques sociales ;
  - b. plan national de développement et plan de développement pour la zone de l'Etude, y compris le Plan National d'Action de lutte contre la désertification ;
  - c. politique dans le secteur agricole ;
  - d. projet (s) de développement relatif (s) existant (s) et prévu (s) ;
  - e. structures et responsabilités organisationnelles des établissements relatifs et leurs compétences budgétaires ;
  - f. données sur l'environnement physique relatif à l'agriculture incluant le climat, topographie, occupation du sol, pluviométrie, sol et conditions hydrologiques ;
  - g. données sur la désertification et la végétation.

2. Réalisation des études sur place comprenant :
  - a. conditions naturelles :
    - emplacement, surface et topographie,
    - météorologie,
    - hydrologie et utilisation locale de l'eau,
    - géologie,
    - sol,
    - désertification et végétation,
  - b. conditions socio-économiques :
    - indices économiques,
    - conditions démographiques,
    - dispositions et ressources physiques,
    - dispositions et structures socio-économiques et institutionnelles (verticales, horizontales et selon les genres), ressources,
    - développements nécessaires,
    - conditions actuelles et volonté des fermiers pour la participation dans les processus de développement,
    - propriété immobilière
    - droit de l'utilisation de l'eau
  - c. conditions agricoles incluant :
    - occupation actuelle du sol,
    - pratique agricole,
    - pratique pastorale,
    - économie agricole,
    - post-récolte,
    - problèmes relatifs au genre,
  - d. support agricole :
    - activités de recherche,
    - vulgarisation,
    - organisations de fermiers,
    - établissement de crédit (privé, public et gouvernemental),
  - e. infrastructure rurale ;
  - f. conditions environnementales.
3. Analyse des données et des informations collectées et identification des contraintes majeures et des potentiels de développement.
4. Préparation d'un plan général :
  - a. plan d'occupation du sol,
  - b. plan d'exploitation des eaux pour l'agriculture soutenue,
    - plan d'amélioration pour l'exploitation de l'eau de surface,
    - plan d'amélioration pour l'exploitation de l'eau souterraine,
    - plan de développement pour l'organisation de l'exploitation et de la maintenance pour les installations de l'irrigation et de distribution de l'eau,
    - autres,
  - c. plan de développement pour l'agriculture :
    - plan de développement pour la pratique agricole et pastorale,
    - plan de développement pour les produits agricoles diversifiés,
    - plan d'amélioration pour le système du support agricole, services de vulgarisation, recherches



- adaptatives et crédit,
  - plan de développement pour l'organisation des fermiers,
  - plan d'amélioration pour le processing et le marketing,
  - autres,
  - d. plan de conservation de la terre et de l'eau,
  - e. plan de développement rural :
    - plan d'amélioration pour la distribution de l'eau,
    - plan de développement pour le réseau routier,
    - plan de développement pour l'énergie rurale,
    - autres,
5. Identification des projets de développement et évaluation de leurs résultats attendus.
  6. Sélection du (des) projet (s) de développement prioritaire (s) pour la Phase II.

Phase II : Exécution de l'étude détaillée pour le (s) projet (s) de développement prioritaire (s).

1. Collecte des données et des informations détaillées par l'étude sur place.
2. Formulation d'un plan optimal pour le (s) projet (s) de développement prioritaire (s) par une approche de la participation incluant des séries de workshops avec des contreparties, les organismes concernés et les fermiers participants.
3. Evaluation des résultats attendus en termes de justesse technique, viabilité financière, rentabilité économique, évolution sociale et effets sur l'environnement.

## V. PROGRAMME DE L'ETUDE

Le programme provisoire de l'Etude est donné en Annexe II.

## VI. RAPPORTS

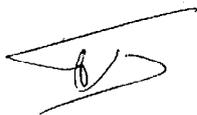
Il incombe à la JICA de préparer et de soumettre les rapports suivants au GDN en anglais et en français avec annexes en anglais. En cas de doute sur la traduction, le texte anglais fera foi.

1. Rapport de commencement  
5 exemplaires en anglais et 20 exemplaires en français à soumettre au début de la Phase I de l'étude sur place.
2. Rapport d'avancement (1)  
20 exemplaires en français à soumettre à la fin de la Phase I de l'étude sur place.
3. Rapport intermédiaire  
5 exemplaires en anglais et 20 exemplaires en français à soumettre au début de la Phase II de l'étude sur place.
4. Rapport d'avancement (2)  
20 exemplaires en français à soumettre à la fin de la Phase II de l'étude sur place.

5. Rapport final provisoire  
5 exemplaires en anglais et 20 exemplaires en français à soumettre à la fin de la Phase II de l'étude au Japon. Le GDN fera part de ses observations au bureau de JOCV/JICA au plus tard un (1) mois après réception du Rapport final provisoire.
6. Rapport final  
10 exemplaires en anglais et 50 exemplaires en français à soumettre dans les deux (2) mois suivants réception des observations du GDN concernant le Rapport final provisoire.

## VII. OBLIGATION DU GDN

1. Pour faciliter la bonne marche de l'Etude, il incombe au GDN de prendre les mesures nécessaires suivantes :
  - a. assurer la sécurité de l'équipe d'étude japonaise (ci-après appelée "l'Equipe") ;
  - b. permettre au membre de l'Equipe d'entrer, sortir et séjourner au Niger pendant la durée de leur mission et les exempter de toutes les formalités d'enregistrement des étrangers et de tous les frais consulaires ;
  - c. exempter les membres de l'Equipe de tout impôt, taxe et autres droits sur les équipements, les machines et autre matériel provisoirement importés au Niger dans le cadre de la conduite de l'Etude ;
  - d. exempter les membres de l'Equipe de tout impôt et taxe sur le revenu imposables ou relatifs à tout salaire ou frais de déplacement payés aux membres de l'Equipe dans le cadre des services effectués pour la mise en oeuvre de l'Etude ;
  - e. fournir les facilités nécessaires à l'Equipe pour le transfert et l'utilisation des fonds importés du Japon au Niger dans le cadre de la mise en oeuvre de l'Etude ;
  - f. garantir l'autorisation de pénétrer dans les propriétés privées ou les zones interdites dans le cadre de la conduite de l'Etude ;
  - g. garantir l'autorisation à l'Equipe de collecter et emporter au Japon toutes les données et documents (y compris photographies et cartes) nécessaires à l'Etude ;
  - h. fournir toute l'assistance médicale nécessaire. Le coût des frais médicaux sera à la charge des membres de l'Equipe.
2. Le GDN sera tenu pour responsable de toute plainte pouvant être déposée contre les membres de l'Equipe et résultant ou provenant de l'exécution de leur devoir dans le cadre de la mise en oeuvre de l'Etude, sauf lorsque lesdites plaintes résultent d'une négligence grave ou d'une inconduite manifeste de la part des membres de l'Equipe.
3. Afin de garantir la bonne mise en oeuvre de l'Etude, le Ministère de l'Hydraulique et de l'Environnement (ci-après appelé "MHE") agira en tant que contrepartie avec l'Equipe et également à titre de coordinateur des relations avec les autres organismes gouvernementaux ou non gouvernementaux concernés.
4. Le MHE, à ses propres frais et en collaboration avec les autres organismes concernés, fournira à l'Equipe ce qui suit :
  - a. données et informations disponibles concernant l'Etude ;
  - b. personnel de contrepartie ;
  - c. espace de bureau approprié avec équipement nécessaire à Niamey ;



d. laissez-passer et cartes d'identité.

#### VIII. A CHARGE DU GDJ

Pour la mise en oeuvre de l'Etude, la JICA prendra les mesures suivantes :

1. envoi, à ses frais, de l'Equipe au Niger ;
2. transfert de la technologie au personnel nigérien dans le cours de l'Etude.

#### IX. CONSULTATION

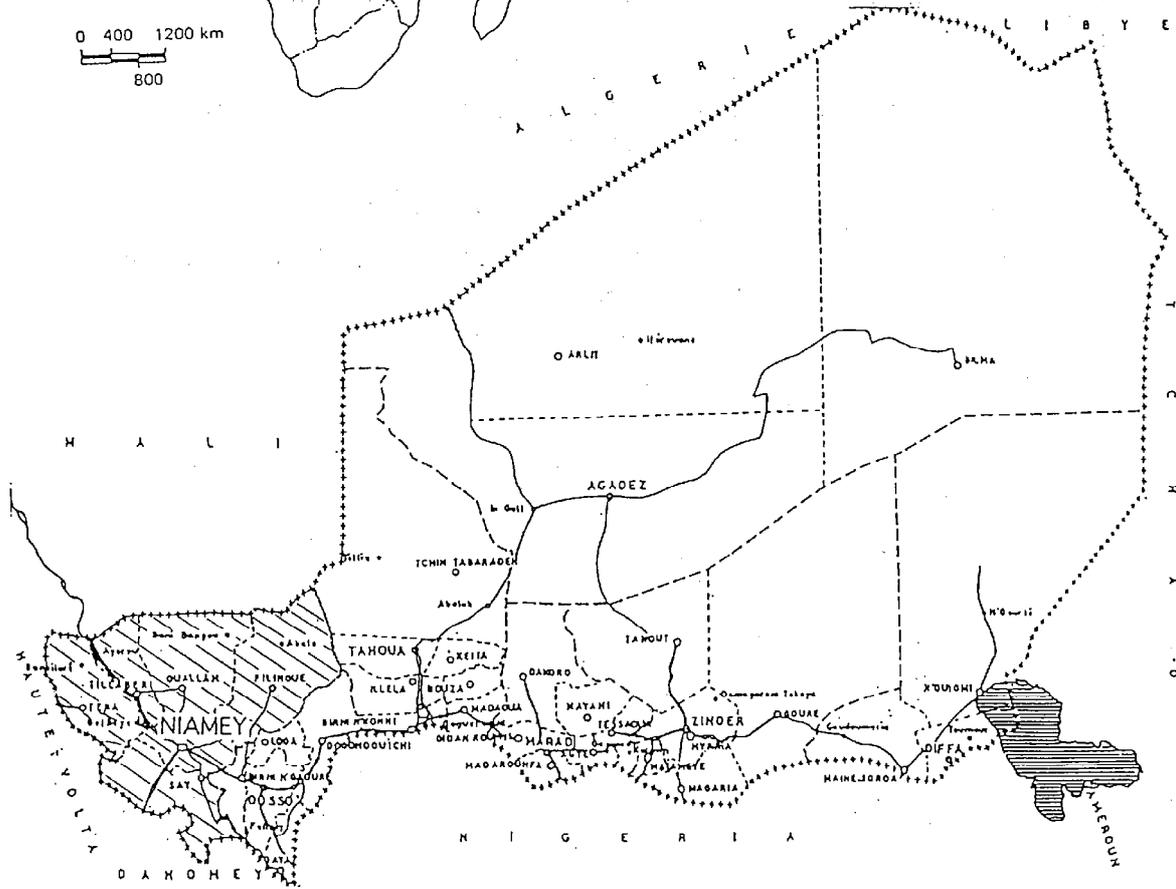
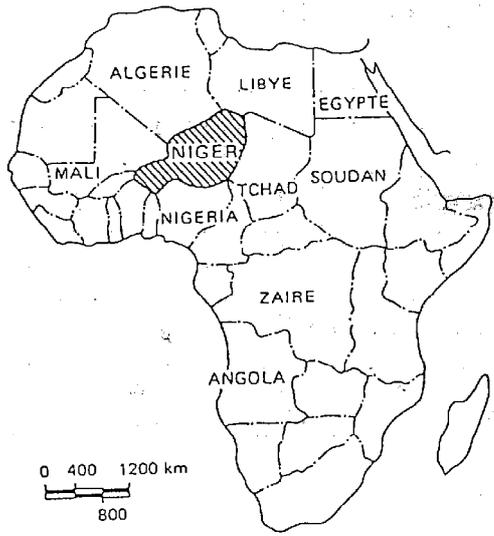
La JICA et le MHE prendront contact l'un avec l'autre pour tout problème concernant ou relatif à l'Etude.

#### X. TRADUCTION

Cette étendue des travaux a été rédigée en français et en anglais. En cas de problème de compréhension, le texte anglais fera foi.



Annex I



## TENTATIVE SCHEDULE

Month	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	
Item																					
Works in Niger																					
Works in Japan																					
Phase	← Phase I →								← Phase II →												
Report	▲ Ic/R			▲ P/R (1)					▲ It/R		▲ P/R (2)			▲ Df/R				▲ F/R			

(Remarks)

- Ic/R : Inception Report
- P/R(1) : Progress Report (1)
- It/R : Interim Report
- P/R(2) : Progress Report (2)
- Df/R : Draft Final Report
- ◎ : Comments on Df/R by Niger side
- F/R : Final Report

PROCES VERBAL  
SUR  
L'ETENDUE DES TRAVAUX  
POUR  
L'ETUDE SUR LE PLAN DE LUTTE CONTRE LA  
DESERTIFICATION  
DANS LE DEPARTEMENT DE TILLABERY  
EN  
REPUBLIQUE DU NIGER

CONVENUE  
ENTRE  
LE MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE  
ET DE L'ENVIRONNEMENT  
ET  
L'AGENCE JAPONAISE  
DE COOPERATION INTERNATIONALE

Niamey, le 11 juillet 1997



M. Najada IBRAHIM  
Secrétaire Général du  
Ministère de l'Hydraulique  
et de l'Environnement  
République de Niger

鷗丸雄一郎

M. Yujiro TSURUMARU  
Chef de l'Equipe  
de l'Etude Préparatoire,  
Agence Japonaise de  
Coopération Internationale

En réponse à la requête du Gouvernement de la République du Niger (ci-après désigné « le GDN », le Gouvernement du Japon (ci-après désigné « le GDJ » a décidé d'envoyer une équipe d'étude préparatoire (ci-après désigné par « l'Equipe, organisée par l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (ci-après désignée par « la JICA »), qui est responsable de la mise en oeuvre des programmes de coopération technique du GDJ, et dirigée par M. Yujiro TURUMARU, en République du Niger du 04 au 19 juillet 1997 pour la discussion et l'échange de vues sur l'Etude pour le plan de lutte contre la désertification dans le département de Tillabéry (ci-après désignée « l'Etude ») avec le Ministère de l'Hydraulique et de l'Environnement (ci-après désigné « MHE ») et les autorités concernées à la mise en oeuvre de l'étude.

Le MHE et l'Equipe ont abouti à un accord mutuel sur l'Etendue des Travaux de l'Etude.

Les clauses qui suivent confirment les principaux points sur les quels les deux parties sont arrivées à un accord.

1. Les deux parties ont reconnu que le Plan sera formulé et mis en oeuvre avec la participation de la population locale.
2. Les deux parties ont convenu que le Plan sera centré sur la prévention de la désertification et la restauration des aires agro-pastorales existantes dans le département de Tillabéry, excluant l'étendue de la Communauté Urbaine de Niamey.
3. Pour le bon déroulement de l'Etude, les deux parties ont reconnus la nécessité de créer un Comité de Pilotage, composé des représentants des ministères et organismes concernés. Les membres permanents du Comité seront le MHE, le Ministère du Plan et de la Privatisation, le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage et le Ministère du Développement Sociale, de la Population, de la Promotion des Femmes et de la Protection des Enfants ainsi que l'Equipe Japonaise désignée pour l'Etude (ci-après désignée par « l'Equipe de l'Etude »).
4. Le MHE coordonnera tout ce qui est relatif au personnel de contrepartie en liaison avec les ministères concernés.
5. Les deux parties ont convenu que l'Equipe de l'Etude fera l'examen de l'Environnement Initial « EEI) sur les projets prioritaires identifiés par le Plan Général. L'Equipe de l'Etude fera ensuite l'Etude d'Impact Environnemental (EIE) en cas de besoin selon le résultat de l'EEI en conformité avec les lois et les règlements du GDN et le principe de la JICA.
6. Le GDN a expliqué sa difficulté dans la mise à disposition du véhicule nécessaire pour l'Equipe de l'Etude et a requis son arrangement par la JICA. L'Equipe a promis de transmettre cette demande au GDJ.
7. Le MHE a requis la formation de personnel de contrepartie au Japon dans des aires relatives à l'Etude pour promouvoir le transfert effectif de la technologie. L'Equipe a promis de transmettre cette demande au GDJ.
8. Le MHE a reconnu que tous les rapports de l'Etude ne seront pas confidentiel.
9. En ce qui concerne l'autorisation de pénétrer dans les priorités privées ou les zones interdites (clause VII-1-f de l'Etendue des Travaux), les lois et les règlements en vigueur en République du Niger seront respectées.
10. La durée provisoire de l'Etude serait approximativement de dix-sept (17) mois.

## LIST OF PARTICIPANTS

### Niger Side

#### The Ministry of Hydraulic and Environment

Mr. Najada Ibrahim	Sécretaire Général
Mr. Moussa Seini	Sécretaire Général Adjoint
Mr. Wata Issoufou	Directeur des Etudes, des Programmes et de l'Intégration Régionale
Mr. Laouan Saley	Service Equipements Ruraux, Directon du Génie Rural
Mr. Zabeirou Toudjani	Service de le Sylviculture et de la Restauration des Terres/DE
Mr. Souley Aboubacar	Directeur Adjoint de l'Environnement
Mr. Rouscoua Boubacar	Direction des Etudes, des Programmes et de l'Intégration Régionale

### The Team

#### Preparatory Study Team

Mr. Yujiro Tsurumaru	Leader
Mr. Takakazu Wada	Member
Mr. Takanobu Nishimura	Member
Mr. Kozo Ito	Member
Mr. Yasuhei Ajiro	Member
Ms. Yasuyo Hirouchi	Member
Mr. Masao Matsubara	Member



4. 関連プロジェクトリスト

別添：ティラベリ県で進行中のプロジェクト/プログラム

*LISTE DES PROJETS ET PROGRAMMES DANS LE DEPARTEMENT*

N°	Intitulé du Projet	Bailleurs de fonds	Zone d'intervention
1	Projet Agro-Sylvo-Pastoral Nord Ti Ph3	GTZ/KFW	Téra, Filingué, Oual., Tillab.
2	Gestion Terroirs rive droite Téra Nord	DGIS/SNV	Téra
3	Prospection minière dans le Liptako	FAC	Téra-Say
4	Projet d'appui aux soins de Santé Primaire	DGIS/SNV	Filingué-Téra
5	Réhabilitat° pompes Tillabéri	CFD	
6	Réhabilitat° Zones Rurale Ouallam Ph2	JAPON	Ouallam
7	Alimentation Eau centres rureaux	FAC	Tout départ.
8	Etude routes secondaires ALG	BELGE	Téra
9	Désenclavement Zones Aurifères	FED	Tillabéri
10	Transfert DDEQ à Tillabéri	BI	Tillabéri
11	Construction Direct° Départ DDGR/II	BI	Filing, Kollo
12	Programme Hydraulique Suisse PH4	SUISSE	Tillab, Oualm, Kollo, Say
13	Programme Régional Solaire	SUISSE/FED	Tout départ.
14	Programme Grande Irrigation (PGI)	FED	
15	Projet Petite Irrigation	BANQUE M.	
16	Projet Gestion des Ressources naturelles	BANQUE M.	Tout départ.
17	Programme Appui à l'artisanat	BANQUE M. DANEMARK- NIGER-IDA- GTZ	Say
18	Eradication Ver de Guinée	Global 2000	Ouallam, filin, Say, Tillabéri
19	Projet Bilharziose	FED	Tillabéri, Téra, Kollo
20°	Projet Santé II	BANQUE M.	Say, Filingué
21	Programme UNICEF	UNICEF	Kollo, say, Ouallam, Téra
22	Route en terre Farié-Dargol-Téra-Front.Burkina	FED	Téra
23	Projets PAM	PAM	Tout départ

出所：ティラベリ県作成資料（1997年）

別添：ティラベリ県で活動中のドナー

LISTE DES ORGANISMES DE COOPERATION BILATERALE ET  
MULTILATERALE ET LEURS ZONES D'INTERVENTION

ORGANISMES ET COOPERATION BILATERALE OU MULTILATERALE		ZONES D'INTERVENTION
1	ACDI	Say
3	ADF	Kollo
4	AFSI	Ouallam, Say
5	BANQUE MONDIALE	Tout Département
6	BIT	Say
7	CFD	Say, Filingué
8	CONSEIL DE L'ENTENTE	Ouallam
9	C.R./HCR	Tillabéri, Téra
10	DANIDA	Say, Ouallam
11	DED	Kollo
12	FAC	Say, filingué
13	FAO	Say
14	FED	Tillabéri, Kollo, Say
15	FIDA	Tillabéri, Say, Téra, Kollo
16	FCIL(Amb.Canada)	Kollo, Say
17	FNUAP	Tillabéri, Kollo, Say, Filingué
18	GLOBAL 2000	Tillabéri, Téra, Kollo et Say
19	GTZ	Tout Département
20	IDA	Tout Département
21	ISAID	Filingué
22	JALDA	Say, Kollo
23	JICA	Ouallam
24	JOCV	Kollo
25	KFW	Tout Département
26	PNUD	Say
27	RFA	Tillabéri, Kollo, Say
28	SNV	Tout département
29	SUISSE	Tillabéri, Say, Filingué, Kollo
30	UNICEF	Tillabéri, Ouallam, Say, Kollo
31	UNESCO	Tillabéri
32	USAID	Tout département
33	AMB.DE FRANCE (Coop. décentralis.)	Tillabéri, Filingué

出所：ティラベリ県作成資料（1997年）

別添：ティラベリ県で活動中のNGO

O.N.G (ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES)		ZONES D'INTERVENTION
1	ABC/ECOLOGIE	Tillabéri, Kollo
2	AFVP	Tillabéri, Say
3	AIDE ET ACTION	Filingué, Ouallam
4	ALAFIA	Ouallam
5	AMA	Say
6	AMAN IMAN	Tillabéri, Ouallam
7	APRN	Filingué
8	AREN	Téra, Say
9	ASEFER	Say, Kollo
10	BALD	Say
11	BASIC	Say
12	CAMPAGNE AFRIQUE VERTE	Tillabéri
13	CARITAS	Tillabéri, Ouallam, Téra et Say
14	CMB	Say
15	COE	Filingué
16	COSV	Say
17	CWS	Filingué
18	GAMA	Ouallam, Tillabéri
19	LACIM	Say, Filingué et Téra
20	LWR	Filingué
21	MBM	Ouallam
22	MISSION MONDIALE TAWANAISE	Téra
23	NINAFRI	Filingué, Kollo
24	ONVPE	Filingué
25	ORDRE DE MALT	Say
26	SCS	Filingué
27	SIX "S"	Tillabéri, Téra
28	SOS SAHEL	Say

出所：ティラベリ県作成資料（1997年）

## 5. 収集資料リスト

### I. ニジェール政府資料

#### (a) 統計（一般・農業・ティラベリ県）

- ・ MINISTERE DES FINANCES ET DU PLAN, DIRECTION DE LA STATISTIQUE ET DES COMPTE NATIONAUX, ANNUAIRE STATISTIQUE (1994-95), 1995.
- ・ MINISTERE DU DEVELOPPEMENT SOCIAL DE LA POPULATION ET DE LA POPULATION DE LA PROMOTION DE LA FEMME, DONNEES DEFINITIVES DU RECENSEMENT DE LA POPULATION DE 1988, ANALYSE DE L'ETAT DE LA POPULATION, DEPARTMENT DE TILLABERI, 1994.
- ・ MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE, DIRECTION DE L'AGRICULTURE, RESULTATS DEFINITIFS DE LA CAMPAGNE AGRICOLE D'HIVERNAGE (1994-1995), 1995.
- ・ MINISTERE DU DEVELOPPEMENT RURAL DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'ENVIRONNEMENT, DIRECTION DE L'AGRICULTURE, SERVICE DES STATISTIQUES AGRICOLE, RESULTATS DEFINITIFS DE LA CAMPAGNE AGRICOLE (1995/96), 1996.

#### (b) 砂漠化防止計画・プログラム

##### ① 国家砂漠化防止計画（農業、森林／環境、牧畜、水利、およびティラベリ県の計画）

- ・ MINISTERE DU PLAN /MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'ENVIRONNEMENT/ MINISTERE DEL'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE. PLAN NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION (PROVISOIRE) ANALYSE SECTORIELLE VOL.1 SECTEUR AGRICOLE, 1991.
- ・ PLAN NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION (PROVISOIRE) ANALYSE SECTORIELLE VOL.2 SECTEUR FORET/ENVIRONNEMENT.
- ・ PLAN NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION (PROVISOIRE) ANALYSE SECTORIELLE VOL.3 SECTEUR ELEVAGE.
- ・ PLAN NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION (PROVISOIRE) ANALYSE SECTORIELLE VOL.1 SECTEUR HYDRAULIQUE.
- ・ PLAN NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION (PROVISOIRE), NOTES DEPARTEMENTALE, DEPARTEMENT DE TILLABERY.

##### ② 北ティラベリ砂漠化防止プログラム、他

- ・ MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'ENVIRONNEMENT/MINISTERE DU PLAN, ETUDE DE FACTIBILITE DU PROGRAMME DE LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION ET POUR LE DEVELOPPEMENT DE TILLABERI NORD (RAPPORT HYDRAULIQUE), 1991.
- ・ MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'ENVIRONNEMENT/MINISTERE DU PLAN ET DE LA PLANIFICATION REGIONALE, ETUDE DE PREFACTIBILITE DU PROGRAMME DE LUTTE

CONTRE LA DESERTIFICATION ET POUR LE DEVELOPPEMENT DE TILLABERI NORD,  
RAPPORT HYDROLOGIQUE,

- MINISTERE DU PLAN ET DE LA PLANIFICATION REGIONALE, LUTTE CONTRE L'ENSABLEMENT DU FLEUVE NIGER, ETUDE POUR LE TRAITEMENT DES KORIS ET DE LA MISE EN VALEUR DES MARES DANS LE DEPARTMENT DE TILLABERY (ARRONDISSEMENTS DE TILLABERY ET DE KOLLO).

(c) 法令・布告・政策

① 国家環境・持続的発展計画 (PNEDD) 作成

- CABINET DU PREMIER MINISTRE, CONSEIL NATIONAL DE L'ENVIRONNEMENT POUR UN DEVELOPPEMENT DURABLE, SECRETARIAT EXECUTIF, NOTE D'INFORMATION SUR LE PROCESSUS D'ELABORATION DU PLAN NATIONAL DE L'ENVIRONNEMENT POUR UN DEVELOPPEMENT DURABLE (PNEDD) ET LE CONSEIL NATIONAL DE L'ENVIRONNEMENT POUR UN DEVELOPPEMENT DURABLE (CNEDD), NIGER, 1997.
- CABINET DU PREMIER MINISTRE., DECRET NO. 96-004/PM DU 09/JANVIER 1996 PORTANT CREATION, COMPOSITION ET ATTRIBUTIONS D'UN CONSEIL NATIONAL DE L'ENVIRONNEMENT POUR UN DEVELOPPEMENT DURABLE, 1996.
- ARRETE NO. 003/PM DU XX 1996 PORTANT MODALITES DE FONCTIONNEMENT DU SECRETARIAT EXECUTIF DU CONSEIL NATIONAL DE L'ENVIRONNEMENT POUR UN DEVELOPPEMENT DURABLE, 1996.
- ARRETE NO. 37/SE/CNEDD/PN DU 05 AOUT 1996 DETERMINANT LES ATTRIBUTIONS ET L'ORGANISATION DU SECRETARIAT EXECUTIF DU CNEDD, 1996.

② 水資源

- MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE, COMITE NATIONAL DU CODE RURAL ORDONNANCE N. 93-014 DU 2 MARS 1993 PORTANT LOI PORTANT REGIME DE L'EAU, 1993.

③ 林業法典

- MINISTERE DE L'ECONOMIE RURALE ET DU CLIMAT, CODE FORESTIER.

④ 農村開発、農村法典

- PRINCIPES DIRECTEURS D'UNE POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT RURAL POUR LE NIGER, 1992.
- MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE, COMITE NATIONAL DU CODE RURAL, ORDONNANCE N. 93-015 DU 2 MARS 1993 PORTANT PRINCIPES D'ORIENTATION DU CODE RURAL, 1993.

RECUEIL DE TEXTES COMPLEMENTAIRES A L'ORDONNANCE 93-015 PORTANT PRINCIPES D'ORIENTATION DU CODE RURAL, 1997.

⑤ 女性の地位

- MINISTERE DU DEVELOPPEMENT SOCIAL DE LA POPULATION, DE LA FEMME ET DE LA PROTECTION DE L'ENFANT, DIRECTION DE LA PROMOTION DE LA FEMME, APRECU SUR LA SITUATION DE LA FEMME AU NIGER SUR LE PLAN NATIONAL ET INTERNATIONAL, 1997.
- POLITIQUE DE PROMOTION DE LA FEMME, 1997.

⑥ 環境アセス

- MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'ENVIRONNEMENT, ORDONNANCE N. 97-001 DU 10 JANVIER 1997 PORTANT INSTITUTIONALISATION DES ETUDES D'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT, 1997.
- MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'ENVIRONNEMENT, DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT, CONTENU DU RAPPORT D'UNE ETUDE D'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT.
- FICHE RECAPITULATIVE DES ACCORDS, TRAITES ET CONVENTIONS AUXUELS LE NIGER A ADHERE OU RATIFIE DANS LE DOMAINE DE L'ENVIRONNEMENT.

⑥ 組閣

- GOVERNMENT OF NIGER, DECRETE N. 97-213/PRN DU 13 JUIN 1997 FIXANT LA COMPOSITION DU GOUVERNEMENT, 1997.

(c) NGO、女性グループリスト

- MINISTERE DU PLAN, DIRECTION DES SERVICES D'APPUI AU DEVELOPPEMENT REGIONAL ET LOCCAL, LISTE DES O.N.G. AGREES AU NIGER, 1997.
- MINISTERE DU DEVELOPPEMENT SOCIAL DE LA POPULATION, DE LA FEMME ET DE LA PROTECTION DE L'ENFANT, DIRECTION DE LA PROMOTION DE LA FEMME, LES ASSOCIATIONS FEMININES ET ORGANISATIONS NON GOVERNMENTALES NIGERIENNES, 1995.

II. ティラベリ県資料

(a) 計画局

- DEPARTEMENT DU TILLABERI, DIRECTION DEPARTEMENTALE DU PLAN, QUELQUES DONNES STATISTIQUES DU DEPARTEMENT, 1997.

(b) 農村土木局

- DEPARTEMENT DE TILLABERI, DIRECTION DEPARTEMENTALE DU GENIE RURAL, PROJECT DE CONSTRUCTION D'OUVARAGES DE MOBILISATION ET DE MISE EN VALEUR DES EAUX DE RUISSELLEMENT, 1996.
- DEPARTEMENT DE TILLABERI, DIRECTION DEPARTEMENTALE DU GENIE RURAL, RECEUIL DE PROJECT POUR L'ELABORATION D'UN PROGRAMME DU LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION, 1997.

(c) その他

- ティラベリ県行政図
- DEPARTEMENT DE TILLABERI, REACTUALISATION DU SCHEMA DIRECTEUR DE LA MISE EN VALEUR DES RESSOURCES EN EAU, 1997.
- PROGRAMME INTEGRE D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES RESSOURCES NATURELLES VALLEE DU FLEUVE-REGION DU TILLABERI, 1995.

III. ドナーの関連プロジェクト資料

(a) UNDP/国家環境・持続的開発計画作成支援プロジェクト (PNEDD)

- プロジェクト・ドキュメント (フランス語)
- プロジェクト・アウトライン (英語)
- 県レベル調査のTOR (フランス語)

(b) 世銀

- FOLEY, G. ET AL. THE NIGER HOUSEHOLD ENERGY PROJECT PROMOTING RURAL FUELWOOD MARKETS AND VILLAGE MANAGEMENT OF NATURAL WOODLANDS, UNDP/ESMAP, WORLD BANK TECHNICAL PAPER NO.362.
- WORLD BANK, STAFF APPRAISAL REPORT. REPUBLIC OF NIGER NATURAL RESOURCES MANAGEMENT PROJECT, WASHINGTON DC, 1995.

(c) GTZ

- GTZ, AIDE TECHNIQUE POUR LE NIGER PROJECTS D'INFRASTRUCTURE TRAVAUX COMMUNAUTAIRES. PN. 74.2080.5. RECHERCHES SUR L'UTILISATION POTENTIELLE DES EAUX DE LA CHAINE DE MARE DANS LA VALLE DE BOURIA ENTRE OUALLAM ET SARGAN POUR L'INTENSIFICATION DE L' HORTICULTURE TRADITIONNELLE.
- EXPLOITATION AGRO-SYLVO-PASTORALE DE LA PARTIE NORD DU DEPARTMENT NIAMEY. ETUDE PREFACTIBILITE-DOSSIER NO.3. COMPLEMENT ET AMELIORATION DES

INFRASTRUCTURES D'HYDRAULIQUE PASTORAL, 1983.

- PRESENTATION P.S.A.P. QUELQUES ELEMENTS DE REALISATION.
- QUELQUES RESULTATS DU PASP SITUATION EN FIN JUIN 1997.
- GTZ/KFW/DED, PROTECTION INTEGREE DES RESSOURCES AGRO-SYLVO-PASTORALES DANS LE DEPARTMENT DE TILLABERI-NORD PASP III. PLAN D'OPERATION PHASE III (1/9/1995-31/08/1999).

(d) FAO

- FAO, THE KEITA INTEGRATED RURAL DEVELOPMENT PROJECT, 1995.

(e) 参加型調査手法

- UNSO/IIED, RAPPORT DE L'ATLIER NATIONAL DE FORMATION SUR LA METHODE ACTIVE DE RECHERCHE ET DE PLANIFICATION PARTICIPATIVES (MARF), 1994.

V. 再委託調査（社会調査）関連資料

- ABC-エコロジーのパンフレット、およびプロジェクト／調査リスト
- IREDのパンフレット、およびプロジェクト／調査リスト
- SENAGRYのパンフレット、およびサンプル調査報告書

VI. その他

- REPUBLIQUE FRANCAISE, MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PECHE, INSTITUT NATIONAL AGRONOMIQUE PARIS GRIGNON (I.N.A.-P.G.)/REPUBLIQUE DU NIGER MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'ENVIRONNEMENT, PROJECT ENERFIE II. ETUDE SUR LE SYSTEME AGRAIRE DU "ZARMAGANDA CENTRAL" (NIGER), 1993, 1994. ADA, L ET AL.
- UNIVERSITE AM DE NIAMEY FACULTE D'AGRONOMIE, CONSERVATION ET GESTION DES EAUX ET DES SOLS AU NIGER BULLETIN NO/3 IRRIGATION ET SALINITE, 1994.
- BULLETIN NO.2 LES SEUILS D'EPANDAGE DANS LA VALLE TAMAZALAK.